

Cotisation nationale	25 €
Journal National	15 €
Cotisation départementale	6 €
Cotisation locale	2 €
Cotisation individuelle	48 €
Cotisation – 18 ans	25 €
Cotisation conjoint	33 €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de :
Comité local de l'anacr Meillard - Le Montet

bulletin à transmettre avec votre règlement à :
Danielle JOYON MORET
15 route de Tronget
03240 TREBAN